

Éducation des adultes

L'objectif de l'éducation des adultes est d'offrir à toute personne âgée de plus de dix-huit ans la possibilité d'acquérir, d'actualiser, de compléter ou d'étendre ses connaissances et ses compétences en vue de son développement personnel et professionnel.

L'enseignement est un processus permanent, car la capacité d'apprendre se maintient tout au long de la vie, même si la manière d'apprendre et la motivation à se former peuvent varier.

Ainsi, la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), lors de sa 38e session, ayant eu lieu à Paris du 3 au 18 novembre 2015, indique dans sa recommandation sur l'apprentissage et l'éducation des adultes que «l'apprentissage et l'éducation des adultes sont une composante fondamentale de l'apprentissage tout au long de la vie. Elle englobe toutes les formes d'éducation et d'apprentissage visant à permettre à tous les adultes de participer à leur société et au monde du travail. Elle désigne l'ensemble des processus éducatifs, formels, non formels et informels, par lesquels les personnes considérées comme adultes par la société à laquelle elles appartiennent développent et enrichissent leurs capacités pour la vie et le travail, tant pour leur propre bénéfice que pour celui de leurs communautés, organisations et sociétés. L'apprentissage et l'éducation des adultes impliquent des activités et des processus permanents d'acquisition, de reconnaissance, d'échange et d'adaptation des compétences».

De même, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie indique que «l'apprentissage tout au long de la vie consiste à intégrer l'apprentissage dans la vie, ce qui implique des activités d'apprentissage pour des personnes de tous âges (enfants, jeunes, adultes et personnes âgées, filles et garçons, femmes et hommes), dans tous les contextes de la vie (famille, école, communauté, lieu de travail, etc.) et par le biais de diverses modalités (éducation formelle, non formelle et informelle) qui, ensemble, répondent à un large éventail de besoins et de demandes d'apprentissage».

Nous pouvons donc distinguer trois types d'éducation : formelle, non formelle et informelle.

Éducation formelle

Dans l'ensemble, cela constitue le système d'éducation formelle du pays. Ses principales caractéristiques sont :

- Les cours sont dispensés dans des établissements agréés par les autorités éducatives.
- Les programmes d'enseignement formel sont donc reconnus par les autorités nationales compétentes ou par des organismes équivalents.
- Ces enseignements sont hiérarchisés au sein du système éducatif en cours, cycles, étapes, grades.....

- Les étudiants passent par cette structure au moyen d'un système de certificats ou de diplômes, qui accréditent l'acquisition d'une série de compétences de base nécessaires pour accéder au niveau d'enseignement suivant.
- Cette organisation dispose d'un cadre juridique propre à chaque pays.
- Le personnel enseignant est essentiellement professionnel ou officiellement reconnu comme tel.
- Le corps étudiant est principalement composé de la jeune génération, bien qu'il devrait être ouvert à tout adulte souhaitant réintégrer le système.
- Le financement peut être public, privé ou mixte.

Le système éducatif doit être suffisamment souple pour permettre à l'apprentissage des adultes d'être combiné avec le travail, et pour permettre à ceux qui ont quitté l'école prématurément de reprendre et de terminer leurs études. Cette flexibilité implique d'établir des connexions entre les différents types d'enseignement, de faciliter la transition d'un type d'enseignement à un autre et de permettre la configuration de parcours de formation adaptés aux besoins et aux intérêts personnels.

Éducation non formelle

Selon la Classification internationale des types d'éducation de 2011, établie par l'UNESCO, «la caractéristique principale de l'éducation non formelle est qu'elle représente une alternative ou un complément à l'éducation formelle pour les individus dans le cadre du processus d'apprentissage tout au long de la vie. Elle est souvent considérée comme un moyen de garantir le droit à l'éducation pour tous. Elle s'adresse à tous les groupes d'âge, même si sa structure n'implique pas nécessairement un parcours continu. L'éducation non formelle peut être de courte durée et/ou de faible intensité et prend généralement la forme de cours, de séminaires ou d'ateliers. En général, l'éducation non formelle conduit à des qualifications qui ne sont pas reconnues par les autorités nationales ou infranationales compétentes comme équivalentes à l'éducation formelle. L'éducation non formelle comprend des programmes d'acquisition de compétences nécessaires à la vie courante, notamment la lecture, l'écriture et le calcul, les compétences professionnelles et le développement social ou culturel. La plupart des types d'éducation des adultes sont également inclus».

L'article 5 de la loi organique 2/2006 du 3 mai sur l'éducation mentionne tout particulièrement l'importance de cette éducation non formelle, qui a une valeur éducative en soi et est expressément organisée pour répondre à des objectifs éducatifs dans divers domaines de la vie sociale, tels que la formation personnelle, la promotion des valeurs communautaires, l'animation socioculturelle, la participation sociale, l'amélioration des conditions de vie, l'art, la technologie, les loisirs ou le sport, entre autres.

Éducation informelle

La classification internationale susmentionnée définit l'éducation informelle comme «des formes d'apprentissage intentionnelles, mais non institutionnalisées». L'apprentissage informel peut

inclure des activités d'apprentissage réalisées à la maison, sur le lieu de travail, dans la communauté ou dans le cadre de la vie quotidienne. Elle peut être de nature individuelle, familiale ou sociale.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les liens suivants :

- [Recomendación sobre el aprendizaje y la educación de adultos de la UNESCO](#)
- [Nota técnica del Instituto para el Aprendizaje a lo Largo de la Vida \(UNESCO\)](#)
- [Clasificación Internacional Normalizada de la Educación 2011 \(UNESCO\)](#)

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web suivant: [Enseñanza de personas adultas - | Ministerio de Educación y Formación Profesional \(educacionyfp.gob.es\)](#)